ASSURANCES. ASSURANCES.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

Quarante-troisième Etat Annuel

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ACTIF.

BONS—	Valeur au pair	Reporté à	Valeur sur sur le marché.
Ville de la Nouvelle Orléans, 4 0/0	$500,000 00	110	$550,000 00
New Orleans City 7 0/0 Gold	15,000 00	143	25 740 00
New Orleans City Premium	7,800 00	218½	17,043 00
Louisiana State 4 0/0	200,000 00	108¼	216,500 00
United States 4 0/0 Registered	25,000 00	112	28,000 00
			$837,283 00
ACTIONS—			
170 actions, New Orleans City Waterworks Co	$ 17,000 00	94½	16,065 00
300 actions New Orleans and Carrollton Railroad Co	30,000 00	123½	37 050 00
700 actions Banque du Canal	70,000 00	120	84,000 00
20 actions Provident Savings Bank	2,000 00	81½	1,630 00
			138,745 00
Propriétés foncières en la Nouvelle Orléans, 2 propriétés			42,500 00
Comptant en banque et dans le bureau			48,708 19
Balance comptant en cours de collection			65,944 05
Total de l'actif			$1,133,180 24

PASSIF.

Capital actions		$500,000 00
Réservé pour primes non acquises		210,992 29
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	Feu.....38,064 / Rivière..1,500	39,564 00
Réservé pour dividendes non payés		13,042.50
Réservé pour toutes autres réclamations contre la compagnie		10,810 45
Surplus net		358,771 00
Total		$1,133,180 24

CHARLES JANVIER, Président.

R. E. CRAIG, Vice-Prés. FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1899.
27 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre ici et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56 927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par E. W. Lidie, arpenteur, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez-de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Plus pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Aidill, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fev—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 7 Mars 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, le 7me jour de mars, 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du comptant au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division D, Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession de Etienne Muller No 52 5 7, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No on, de l'ilet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 32 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1899 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Louis De Latour vs M. et Mme J. Shelby, in solido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le 6me District de cette ville le LUNDI, 13 février 1899, à 11 heures A. M. précises, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de MEUBLES DE MAISON, ameublement de salon, miroirs, tables de centre, armoires, "dressers", lampe, lavabo, chaises, ornements, sofa "lounge" etc, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
4 fév—4 5 12

FRANK S. WALSHE,
AGENT,
Charbon et Coke,
201 rue Carondelet.
Téléphone 22.
Les ordres des familles remplies avec promptitude.
6 jan—1m

Vingt-neuvième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans,

Pour l'année expirée le 31 Décembre 1898.

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$155,703 19
Sur risques de marine		1,493 11
Sur risques de rivière		2,330 70
		$159,527 00
A ajouter, primes non acquises de 1897		73,458 15
Primes totales		$232,985 15
A ajouter, intérêts et profits et pertes		22,225 79
Revenus		$255,210 94
A déduire, pertes payées—		
Sur risques de feu	$56,042 84	
Sur risques de marine	106 52	
Sur risques de rivière	109 43	
Retour de prime	21,927 93	
Commissions	22,375 39	
Réassurances	15,218 36	
Dépenses générales et d'agences, taxes et licenses, taxes de revenu de guerre Board et Corps de sauvetage	34,629 75	
Débours		$150,410 22
		$104,800 72
Primes non acquises de 1898	$65,206 30	
Pertes ajustées et non ajustées	23,503 00	
Dividendes d'intérêts de 6 pour cent sur le fonds capital pour l'année 1898	12,000 00	
Fonds de réserve (se montant à $44,299 40)	4,091 42	
		$104,800 72

ACTIF.

Argent en banque	$14,709 09
$150,000 Bons Constitutionnels de la Nlle Orléans 4 0/0 à (106)	159,000 00
$75,000 Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0/0 à 104	78,000 00
33,680 Bons à Primes de la Nlle-Orléans à 212	71,401 60
10 actions Compagnie l'Assurance Germania à 75	750 00
Primes en voie de recouvrement	16,808 71
Meubles et installations de bureau	1,500 00
Dépôt au New Orleans local Underwriters Association	100 00
	$342,269 40

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	3,260 70
Réservé pour primes non acquises	65,206 30
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	23,503 00
Dividende d'intérêt de 3 0/0 sur le fonds capital dû en janvier 1899	6,000 00
Fonds de réserve	44,299 40
	$342,269 40

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

A. J. MIOTON, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant le soussigné notaire public, ce 11 janvier 1899.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Pas admis comme actif.
12 janv—1m—mer et dim

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No 48,526.—Par ordre signé le 27 janvier 1899, par le juge Geo H. Théard, de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E; dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu à l'enchère publique MARDI le 7 mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, encanteur, la suivante décrite propriété dans la paroisse de Morehouse, dans est Etat: S. E. 1-4 S. W. 1-4 section 15, N. E. 1-4 de S. W. 1-4 section 16, le tout dans la circonscription territoriale, 23 rangé S. E. dans les termes suivants: un demi comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date garanti par hypothèque et privilège de vendeur, sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 5 12 19 26—mars 5 6 7

ASSURANCES.

Trente-deuxième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1898.

Primes d'incendies	$236,562 39	
Primes maritimes	836 39	
Primes des rivières	385 23	
	$237,784 01	
A ajouter: Primes non acquises	82,699 61	
Total		$320,483 62
A ajouter: Profits et pertes	28,164 85	
Intérêt	14,419 40	
	$42,584 25	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	23,800 38	
		$18,783 87
Fonds de surplus, 1897		10,000 00
Total		$349,267 49
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$103,225 00	
Sur risques maritimes	110 62	
Sur risques de rivières	14 42	
Réassurances	43,188 22	
Primes remises	57,497 89	
Commissions	21,765 20	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	5,517 78	
Total		$231,317 83
Profits bruts		$117,949 66
Réservé pour—		
Primes non expirées	$78,409 26	
Pertes payées et non payées	18,540 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1899	8,000 00	
Fonds de surplus	13,000 00	
		117,949 66

ACTIF.

Primes en voie de collection	42,025 39
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	170,717 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,640 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	500 00
Argent comptant et en banque	3,067 27
	$317,949 66

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	78,409 26
Réserve pour pertes payées et non payées	18,540 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1899	8,000 00
Fonds de surplus	13,000 00
	$317,949 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 12me jour de janvier 1899.

GEO. C. WALSHE, (SCEAU) Notaire Public.
14 jan—1m

Seizième Etat Annuel —DE LA— Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$402,092 38	
Sur risques de rivières	7,528 26	
Sur risques de mer	2,107 69	
		$411,728 33
Pertes encourues:		
Sur risques d'incendies	$193,155 25	
Sur risques de rivières	1,811 17	
Sur risques maritimes	34 32	
		$195,000 74

ACTIF

Comptant en banque et au bureau		$ 73,841 81
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 110		77,000 00
$83,500 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 108		90,180 00
$106,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 218		232,993 20
$2 680 bons à prime de la ville de la Nouvelle Orléans (numéros tirés) à 240		6,432 00
Prêts sur demande garantis par (collatéraux)		11,715 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		75 00
Une action French Opera House Association		50 00
25 actions de la M. O. Warehouse Company		250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, et 12 Bank Place		35,000 00
Primes en cours de perception		61,972 95
Meubles, installations, coffre-fort, etc		2,000 00
		$591,209 96

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Toutes autres dettes	201,702 22
	$501,702 22

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MOGHARD, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce 26ème jour de janvier 1899.
Signé: CHAS. J. TREARD, Notaire Public.

1m

MAGASIN DU BON MARCHE
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bon prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

14 déc 98—1 an

Succession de Marie Landry Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,403—Division D —Attendu que Joseph Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Landry Muller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

A. E. Blackmar, avocat.
31 janv—31—fév 4 9

ASSURANCES.

LA Compagnie d'Assurances —DES— MARCHANDS, De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Publie le tableau suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1898.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$155,931 87	
Sur risques de mer	2,753 95	
Sur risques de rivière	3,142 65	
		$161,828 47
A ajouter— Primes non acquises 1897		52,232 00
		$214,060 47
Ajouter— Intérêt	$3,247 88	
Profits et pertes	4,698 50	
Loyer	$7,726 00	
		$15,672 38
		$229,732 85
Déduire: Pertes payées— Sur risques de feu	$77,671 66	
Sur risques de mer	282 60	
Sur risques de rivière	779 34	
	$78,733 60	
Moins le montant réservé pour pertes non-ajustées de 1897	9,614 50	
Pertes nettes	$69,119 10	
Primes retournées	$22,145 70	
Réassurances	5,962 23	
Commissions	18,400 24	
Taxes et licences	6,300 07	
Agence générales et dépenses légales	26,771 41	
		$148,698 75
		$81,034 10
Réservé pour primes non acquises de 1898	62,016 88	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	10,008 00	
		$72,024 88
Profit		$9,009 22
Dividende de juin 1898	$8,000 00	
Profit net de 1898	1,009 22	
		$9,009 22

ACTIF.

Billets à recevoir		$ 9,492 13
Primes en voie de collection		27,954 55
Billets garantis sur nantissement		14,607 30
Comptant en main		12,117 73
Propriété foncière		129,601 76
7 actions French Opera Ass'n		490 00
7 actions de la Provident Savings Bank à $1 50		570 50
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à $3		4,150 00
8 Louisiana Consols à 110 1/4		8,820 00
25,720 bons à prime à 219		56,326 80
10 Caddo Levee Bonds à 113 1/2		11,350 00
Meubles de bureau		2,400 00
		$277,880 77

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00	
Risques non acquis de 1898	62,016 88	
Pertes non ajustées et non payées	10,008 00	
Dividendes non réclamés	1,151 08	
Surplus	4,704 81	
		$277,880 77

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1899.
(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
(Signé) JULES MONTREUIL, Secrétaire

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 16me jour de janvier 1899.
(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire
16jan—1m

Vingt-Septième Etat de Situation Annuel de la Compagnie d'Assurances TEUTONIA DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1898:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$456,269 08
Sur risques de mer		24,863 77
Sur risques de rivière		8,973 90
		$490,106 75
Ajouté, primes non expirées pour 1897		210,403 00
		$700,509 75
A déduire— Réservé pour primes non expirées pour 1898	$220,155 54	
Primes remboursées	79,496 94	
Réassurances	59,118 78	
		$358,760 86
		$341,749 39
A déduire— Pertes de feu payées	$174,930 78	
Pertes de mer payées	14,506 84	
Pertes de rivière payées	167 65	
Commissions	66,780 29	
Taxes et licences	8,036 98	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	24,865 12	
	$289,287 68	
Pertes non payées	14,350 20	$303,637 88
Profit net		$38,111 51

ACTIF.

Comptant en banque		$ 35,071 39
250,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans		275,000 00
160,000 bons d'Etat de la Louisiane		174,400 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis		56,500 00
27,000 bons à prime de la Nlle-Orléans		58,860 00
100 actions de la banque du Canal		12,000 00
25 actions de la Banque Nationale Germania		2,500 00
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident		800 00
Prêts sur hypothèque		12,975 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau) 217 rue Camp		40,000 00
Primes en cours de collection		63,125 97
		$731,232 36

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00	
Surplus	233,616 62	
Réservé pour primes non expirées	220,155 54	
Dividendes non payés et payables en janvier 1899	13,110 00	
Pertes non payées	14,350 20	
		$731,232 36

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
H. E. GOGREVE, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1899.

JEFF. C. WENCK, Notaire Public.

BUREAU DES DIRECTEURS.

J. B. Camors,	C. H. Miller,
Félix Ernst,	Albert P. Noll,
H. E. Gogreve,	Frank Reder,
Samuel Hyman,	Louis Rush,
F. Dahneke,	F. Roquet,
George Jurgens;	Wm B. Schmidt,
Julius Kettler,	H. Schulze,
J. H. Keller,	C. H Schenck,
Isaac Levy,	A. Scocia,
Nish. Miller,	Hy Theis

15 janv—1m

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE No 2316, Avenue Palmer.

SUCCESSIONS DE LAWRENCE WILLIAMS ET MARY WILLIAMS, NÉE BEAUFORT.

No 57,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI, 7 FEVRIER 1899, A MIDI.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS, No 840, RUE COMMUNE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 20 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Place de l'Université (ou rue Dryades) les rues Canal et Commune (ou avenue Tulane). Ledit lot est désigné par le No 9 sur un plan fait par H. Moelhausen, en date du 15 février 1846, déposé comme plan No 194 dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 2 1/8 pouces de face à la rue Remparts sur 117 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la séparant du lot No 10; 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8 et 23 pieds 2 1/8 pouces de largeur sur la ligne du fond ensemble avec l'usage d'une allée de 12 pieds de large dans le fond commun au dit lot et aux autres qui le bornent. Les améliorations consistent en une résidence en briques solidement construite, connue par le nouveau No municipal 216 rue Sud Remparts; belle localité pour résidence ou pour placement, et mérite l'attention sérieuse du spéculateur et du chercheur de résidence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur en deçà et en plus du prix d'adjudication, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—5 fev à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE en partage De Cottages Productifs, Simples et Doubles dans le Sixième District.

Succession de Mme Elizabeth Zimmermann.

No 56,551—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, le 7 février 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 22 décembre 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Elizabeth Zimmermann, née Zeller, No 56,551 du dossier de ladite Cour, la suivante décrite propriété foncière, à savoir—

Nos 4845, 4847, 4849, 4851, 4853 ET 4855 RUE TCHOUPITOULAS.

1 La rangée de cottages doubles productifs ci-dessus désignés, contenant chacun galeries de devant, 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Trois (3) certains lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 121, borné par les rues Tchoupitoulas, Upperline, Jersey et Lyon, désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan dressé par B. Salasen, daté le 1er février 1848 et déposé dans le bureau du recorder de Jefferson; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 2 formant partie du lot No 1 d'après le plan original d'Ouest Bouligny; le tout en mesure américaine

Nos 615 ET 617 RUE LYON.

2. Le désirable cottage double Nos 615 et 617 rue Lyon; retiré, et contenant galeries de devant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 141, borné par les rues Lyon, Laurel, Bordeaux et Annonciation, désignée comme lot E mesurant 40 pieds de face à la rue Lyon, commençant à une distance de 110 pieds de l'encoignure des rues Lyon et Laurel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

No 618 RUE LYON.

3 Le désirable cottage, résidence élevé No 618 rue Lyon retiré de la rue et en dehors des lignes du lot contenant galeries de devant et dans le fond, 7 chambres, vestibule, hangars, 2 citernes, cour sur le devant, sur le côté et dans le fond, etc; décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Sixième District dans l'ilet No 140 sur le nouveau plan fait par H. R. Brown voyer, compris entre les rues Lyon, Upperline, Laurel et Jersey; le dit lot est désigné comme lot No 11 sur le plan fait par Louis Surgi voyer, en date du 27 avril 1941, et déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire; mesurant en mesure anglaise 50 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

No 620, RUE LYON.

4. L'éligible cottage simple No 620, rue Lyon, contenant 4 chambres, hangar, citerne, cour, etc. Lot 27x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos 622 et 624, RUE LYON.

5. Le cottage double désirable, Nos 622 et 624, rue Lyon, contenant 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cour dans le fond. Lots 35x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos. 4852, 4854, 4856 et 4858 RUE LAUREL.

6 Les deux cottages doubles productifs, Nos 4852 et 4854 et ce 4856 et 4858 rue Laurel, chacun contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées sur le côté et cours au fond. Lot 60x100 plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse pour dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites sont plus particulièrement décrites dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 140 sur le plan, par Henry C Brown, voyer, compris entre les rues Lyon Laurel, Jersey et Upperline, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, mesurant en mesure anglaise, 100 pieds de face sur la rue Lyon par 150 pieds de profondeur entre lignes parrallèles et faisant face à la rue Laurel; laquelle dite portion de terre est composée des lots Nos 1, 12, et la moitié du lot No 2, moins la portion qui forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, et mesurant en mesure anglaise, 36 pieds 11 pouces de face à la rue Lyon, la même largeur dans le fond, par 89 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Laurel, et la même profondeur de 89 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Jersey.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devant déposer 10 pour cent comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant B. T. Walshe jr. Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cette résidence en briques à trois étages, solide et bien construite

Connue comme le nouveau numéro municipal 126, rue Sud Remparts dans l'ilet borné par la Place Université ou (rue Dryades), les rues Canal et Avenue Tulane ou (rue Commune); l'imposante, attrayante et substantielle, et dans une localité désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession du Dr Marie Eugène Berjot.

No 57,948—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 allée Commerciale — Il sera vendu le JEUDI, 9 février 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 29e jour de décembre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Place de l'Université (ou rue Dryades) les rues Canal et Commune (ou avenue Tulane). Ledit lot est désigné par le No 9 sur un plan fait par H. Moelhausen, en date du 15 février 1846, déposé comme plan No 194 dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 2 1/8 pouces de face à la rue Remparts sur 117 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la séparant du lot No 10; 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8 et 23 pieds 2 1/8 pouces de largeur sur la ligne du fond ensemble avec l'usage d'une allée de 12 pieds de large dans le fond commun au dit lot et aux autres qui le bornent. Les améliorations consistent en une résidence en briques solidement construite, connue par le nouveau No municipal 216 rue Sud Remparts; belle localité pour résidence ou pour placement, et mérite l'attention sérieuse du spéculateur et du chercheur de résidence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur en deçà et en plus du prix d'adjudication, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—5 fev à date

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie A. Begault.

No 58,009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE De la Splendide Maison en Briques à trois étages 323 rue Dauphine, Et de la maison double en bois à deux étages, 2019 et 2021 rue Nord Remparts.

CONFORMÉMENT à un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, en date du 23 janvier 1899, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, vendrai, aux enchères publiques, le MERCREDI, 1er mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, dans la ville de la Nouvelle Orléans les propriétés foncières suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 92, borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne, désigné par la lettre A, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur de ville, en date du 12 février 1870 annexé à un inventaire de la succession de sylphide Latour, pris par A. D. Doriocourt, alors un notaire en cette ville, le 23 février 1870 et mesurant conformément auquel vingt quatre pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Conti, déjà se fermant à neuf pieds six pouces, et courant sur une seconde profondeur de quarante-six pieds dix pouces et cinq lignes et mesurant sur le côté le plus près de la rue Bienville et en partie sur la ligne d'une allée de quatre pieds six pouces de largeur, marquée sur ledit plan "Allée commune" cent quatre-vingt trois pieds trois pouces et quatre lignes, ensuite s'ouvrant à vingt deux pieds un pouce sept lignes et mesurant sur une seconde profondeur une distance de 118' 9" 3" de la rue Bread 47' 11" 3" sur l'avenue Cleveland, ensuite 123' 8" sur une ligne séparant le dit lot du lot No 2, ensuite 46' 5" sur une ligne oblique courant vers l'avenue Cleveland, ensuite 30' 5" 6" sur une ligne parallèle à l'avenue Cleveland et courant vers la rue Bread et ensuite 90' 6" sur une ligne parallèle à la rue Bread et courant vers le point de départ sur l'avenue Cleveland.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au lot